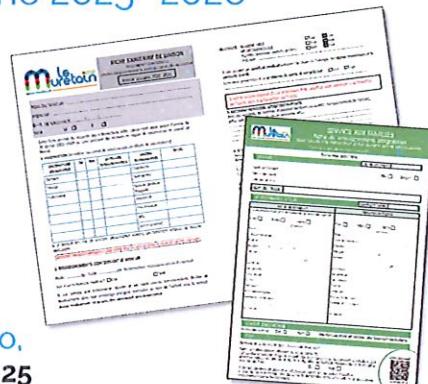


INSCRIPTION RESTAURATION, ALAE ENFANCE 2025-2026

Mon enfant va être scolarisé dans une école publique du Muretain Agglo pour la première fois l'année prochaine 2025- 2026

» Etape 1 FICHE DE RENSEIGNEMENTS FICHE SANITAIRE

Après l'inscription scolaire validée auprès de votre MAIRIE, une fiche de renseignements ainsi qu'une fiche sanitaire sont à compléter, à signer et à transmettre au Muretain Agglo, 8 bis avenue Vincent Auriol 31600 MURET au plus tard le 1^{er} juin 2025 ou à défaut par retour de courrier



*À partir du 1^{er} juin 2025

» Etape 2 INSCRIPTION RESTAURATION, ALAE avant le 15 août (ou à défaut 15 jours avant consommation)

» Je réalise mes réservations **restauration** et **ALAE** en me connectant au portail familles (agglo-muretain.fr) avec mes codes d'accès ou avec mon adresse mail communiquée sur la fiche de renseignements.*



» Si je n'ai pas accès à Internet, je contacte le service régie au Muretain Agglo (czam@agglo-muretain.fr)

À noter:

- Dans le cas où votre enfant **ne serait pas inscrit**, un menu de substitution sera servi et facturé à un **tarif exceptionnel (supérieur au tarif repas réservé)**

Pour que votre enfant puisse être accueilli à la rentrée prochaine, les factures de l'année scolaire 2024-2025 devront être impérativement réglées. En cas de difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher du CCAS de votre commune.

Pensez au prélèvement automatique en envoyant votre RIB à czam@agglo-muretain.fr

Les tarifs, les règlements et les factures sont consultables sur agglo-muretain.fr

Cette fiche est valable toute la scolarité

À la rentrée 2025 / 2026

ENFANT

Identifiant Enfant

Nom de l'enfant :

Fille

Garçon

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom de l'école

RESPONSABLE LÉGAL

Identifiant Famille

Responsable légal 1

Le responsable légal 1 est le destinataire des factures et des courriers.

Père Mère Autre

(précisez) :

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Né(e) le : / / à :

Adresse :

CP :

Commune :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Courriel :

Profession :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Tél. travail :

Responsable légal 2

Père Mère Autre

(précisez) :

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Né(e) le : / / à :

Adresse :

CP :

Commune :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Courriel :

Profession :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Tél. travail :

CHOIX DES MENUS

Menu sans viande Oui: Non: Attention, ce choix est valable pour toute l'année scolaire.

CAF

Numéro allocataire CAF de la Haute-Garonne actif :

Nom de l'allocataire (si différent du responsable 1) :

« J'autorise le Muretain Agglo à recueillir des informations me concernant auprès de la Caf, dont mes ressources, afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications spéciales et de simplifier mes démarches »

Oui: Non:

À défaut, joindre la photocopie intégrale de votre dernier avis d'imposition.

En cas de non transmission des documents demandés, la tranche tarifaire la plus élevée sera retenue pour votre facturation.

Livret d'accueil



scannez-moi

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (Obligatoire)

Numéro de contrat : Nom de l'assureur :

ACCUEIL POUR TOUS (HANDICAP)

Votre enfant a-t-il une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées ? Oui: Non:

Si oui, percevez-vous pour votre enfant l'Allocation Éducation Handicapé (AEEH) ? Oui: Non:

Si oui, joindre la copie de la notification de perception de l'AEEH

PERSONNES AUTORISÉES A RÉCUPÉRER L'ENFANT, EN PLUS DES RESPONSABLES LÉGAUX

Minimum : 1 personne Maximum : 4 personnes

Nom et prénom	Lien de parenté	Adresse	Tél. domicile	Tél. portable	Tél. travail

AUTORISATION DE SORTIE

Nous soussignés, agissant pour l'ensemble des titulaires de l'autorité parentale, autorise :

- l'enfant à quitter seul la structure aux horaires autorisés (uniquement s'il a plus de 6 ans)

• POUR l'A.L.S.H. Oui: Non: • POUR l'A.L.A.E. Oui: Non:

- les personnes suivantes (autres que les parents) à venir chercher l'enfant : (frères / sœurs de plus de 6 ans)

Nom et prénom	Lien de parenté	Téléphone

DROIT À L'IMAGE ET À LA VOIX

Le représentant légal autorise ou n'autorise pas Le Muretain Agglo à réaliser, pendant les activités de la structure, des prises de vues et enregistrements sur lesquels figure ou est entendu l'enfant inscrit. Il autorise la collectivité à utiliser durant toute la scolarité de l'enfant librement ces photographies ou enregistrements, à l'usage exclusif, sans demander de rémunération ni droits pour leur utilisation quel que soit le support (support de présentation, brochure, publications, site Internet, réseaux sociaux, expositions et vidéos). Ces captations de l'image ou de la voix ne pourront être cédées et ne feront en aucun cas l'objet de diffusion, de modification ou d'utilisation commerciale. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ou enregistrements ne devront pas porter atteinte à l'image ou à la réputation de l'enfant.

Nous soussignés, responsables légaux de l'enfant

- certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure, (disponible sur www.agglo-muretain.fr)
- autorisons le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant,
- nous engageons à communiquer dans les meilleurs délais toute modification concernant cette fiche,
- certifions que notre enfant est couvert par une assurance responsabilité civile hors temps scolaire et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels,
- autorisons le responsable de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé sur sa demande,
- attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale et certifions sur l'honneur les renseignements portés par ce formulaire.

Signatures

Fait à,

le

Responsable légal 1

Responsable légal 2

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Type de contrat : Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Muretain Agglo à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Muretain Agglo.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

La Référence Unique de Mandat est disponible sur les factures éditées par le Muretain Agglo.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 90 ZZZ 522578

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/> <input type="text"/>
Code postal :	<input type="text"/>
Ville :	<input type="text"/>
Pays :	<input type="text"/>

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom :	MURETAIN AGGLO
Adresse :	8 BIS AVENUE VINCENT AURIOL CS 40029
Code postal :	31600
Ville :	MURET CEDEX
Pays :	FRANCE

DATE :

Signature :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

(au format IBAN BIC)

Merci d'envoyer ce document complété + RIB à l'adresse mail suivante : czam@agglo-muretain.fr

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Muretain Agglo. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec le Muretain Agglo.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

www.ego-murcia.com

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

Année scolaire 2025 2026

ALLERGIES: ALIMENTAIRES
MEDICAMENTEUSES
AUTRES (animaux,
Précisez)

: ALIMENTAIRES
MEDICAMENTEUSES
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 oui non
 oui non

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui précisez oui non

NOM DU MINEUR :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : / /

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

SEX: M F

卷之三

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérite				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-
INDICATION.

JOINDRE OBLIGATOIREE UNE COPIE DES VACCINATIONS A JOUR DE VOTRE ENFANT

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical ? Oui

□ Non

NOM MÉDECIN TRAÎANT : / / /
TEL. MÉDECIN TRAÎANT : / / /

Responsable N°:NUM :..... PRENUM :.....
ADRESSE :.....

TEL. DOMICILE : /..... /..... /..... /..... /..... TEL. TRAVAIL : /..... /..... /.....
TELEPORTABLE : /..... /..... /..... /.....

4. RESPONSABLES DU MINEUR
Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

.....

difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

de l'école puis à la Direction de l'ALAE.

.....

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Précisez
.....

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

